PUBLICATIONS LEGALES

AVIS DE CONSTITUTION

Au vu de l'Attestation de versement du capital social, des statuts et du procès verbal de l'Assemblée constitutive, il a été constitué une SARLU aux caracteristiques suivantes:

DÉNOMINATION SOCIALE: ASSI BARRY GROUPE

FORME JURIDIQUE: Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle

CAPITAL SOCIAL: 10.000.000 GNF

SIÈGE SOCIAL: BONFI C/MATAM-CONAKRY

OBJET SOCIAL: AGRICULTURE ELEVAGE CHASSE PÊCHE ; ÉLEVAGE ; ÉLEVAGE;VENTE DE BETAIL ET FERME AGRICOLE, AGRICULTURE.....voir statut.

DURÉE: (99) ans à partir de son immatriculation au RCCM

EXERCICE SOCIAL: L'exercice social commence le premier Janvier et se termine le trente et un Décembre de chaque année.

CO-GÉRANT: CAMARA AISSATA demeurant à Bonfi c/matam

TÉL : (+224) 629-80-02-03 **Email :** camaraaissata739@gmail.com

N°FORMALITÉ:
La Société a été immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier sous le numéro : GN.TCC.2025.17022 DU 23 oct. 2025
Deux copies des statuts et une copie de la déclaration de souscription et de versement ont été déposées au Greffe du Tribunal de Première Instance de KALOUM à Conakry.

N°RCCM: GN.TCC.2025.B.15065

DATE RCCM: 23 oct. 2025

Pour extrait et mention
, et par délégation Maitre Alsény FOFANA Greffier en chef.